

Nombre de membres  
En exercice : 15  
Présents : 10  
Votants : 11

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS**

**D 01364-2025-026**

**Séance du 27 mai 2025**

**L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ  
ET LE VINGT-SEPT MAI À 20 HEURES,**  
le Conseil Municipal de cette Commune  
dûment convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par  
la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de M. SALLET  
Jacques, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 mai 2025.

Présents : CAVILLON Hervé, CHARVET Aurélien, COURTOIS  
Sandrine, FAVIER Alexis, HENRY DIT GUILLAUMIN Stéphane,  
PAUGET Antoine, PERTUIZET Anaïs, SALLET Jacques, SYLÉNÉ  
Florine, VÉLON Guillaume.

Excusée : GINAS Frédérique (pouvoir à SALLET Jacques).

Absents : BOUTON Chloé, BREVIER Jacqueline, GRÉGAUT Magali,  
MABILEAU Loïc.

Secrétaire de séance : FAVIER Alexis.

**OBJET : Espace culturel « Maison COLIN » Équipement en mobilier : choix du  
fournisseur.**

M. le Maire explique que le collectif en charge de la gestion du fonctionnement du futur  
espace culturel « Maison COLIN » a dressé la liste des besoins en équipement mobilier et  
que des devis ont été sollicités auprès de fournisseurs.

Mme l'Adjointe déléguée à la commission Sports, Loisirs, Culture, Jeunesse et Droits  
Civiques membre du collectif rapporte les propositions d'achat, dans un premier temps,  
d'un réfrigérateur et d'un four micro-onde et présente les devis reçus des Ets  
BUCHAILLE et de la société GITEM :

	Ets BUCHAILLE	GITEM
Réfrigérateur	Marque Liebherr : 899,90 €	Marque HORN : 349 €
	Marque BEKO : 499,90 €	
	Marque FAGOR : 419,89 €	

	Ets BUCHAILLE	GITEM
Four micro-onde	Marque PANASONIC : 99,99 €	Marque HORN : 70,99 €

**Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :**

DÉCIDER de retenir le devis de la société GITEM pour la fourniture d'un réfrigérateur et d'un four micro-onde dans le cadre de l'aménagement de l'espace culturel « Maison COLIN », pour un montant TTC total de 419,99 € ;

PRÉCISER que les crédits correspondants ont été inscrits au budget 2025 dans l'opération 222 « Espace culturel Maison COLIN » ;

AUTORISER M. le Maire à signer ledit devis ainsi que toutes les pièces pouvant se rapporter à ce dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**DÉCIDE** de retenir le devis de la société GITEM pour la fourniture d'un réfrigérateur et d'un four micro-onde dans le cadre de l'aménagement de l'espace culturel « Maison COLIN », pour un montant TTC total de 419,99 € ;

**PRÉCISE** que les crédits correspondants ont été inscrits au budget 2025 dans l'opération 222 « Espace culturel Maison COLIN » ;

**AUTORISE** M. le Maire à signer ledit devis ainsi que toutes les pièces pouvant se rapporter à ce dossier.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

À Saint-Jean-sur-Reyssouze, le 27 mai 2025

Le Maire,  
Jacques SALLET

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le

et publication ou notification  
du

